

SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur

Jean-François DUMOULIN

soutiendra sa **thèse de doctorat** en droit intitulée :

LE LIBRE CHOIX EN MATIÈRE D'ACTES MÉDICAUX ET SES EXCEPTIONS

JURY DE THÈSE :

- M. Olivier Guillod, Professeur émérite à l'Université de Neuchâtel, directeur de thèse,
- M. Dominique Sprumont, Professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel, rapporteur interne,
- M. Yvan Jeanneret, Professeur à l'Université de Genève, rapporteur externe

Le jury de thèse sera présidé par le Professeur André Kuhn, Vice-doyen de la Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

Lundi 3 octobre 2022, à 17h00
Salle C 47 (1^{er} étage)
Université, Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26, à Neuchâtel

Olivier Hari,
Doyen de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 11 août 2022